

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 19 octobre 2012

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3809-2012.

Cause tarifaire 2012-2013 de Gaz Métro.


Version révisée de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) en Phase 1.

Chère Consœur,

Tel qu'annoncé antérieurement, il nous fait plaisir de déposer sous pli une version révisée de la preuve en Phase 1 de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) aux fins de concordance avec la réponse de SÉ-AQLPA à la demande de renseignements no. 1 de Gaz Métro (C-SÉ-AQLPA-0009, SÉ-AQLPA-2, Document 1). Des modifications ont également pour objet de remplacer les références, dans cette preuve, aux versions initiales des pièces de Gaz Métro par des références aux versions révisées, récemment déposées, de ces mêmes pièces et d'apporter également divers correctifs de nature cléricale.

Toutes les modifications au rapport sont indiquées par un soulignement ou un trait vertical en marge droite.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.